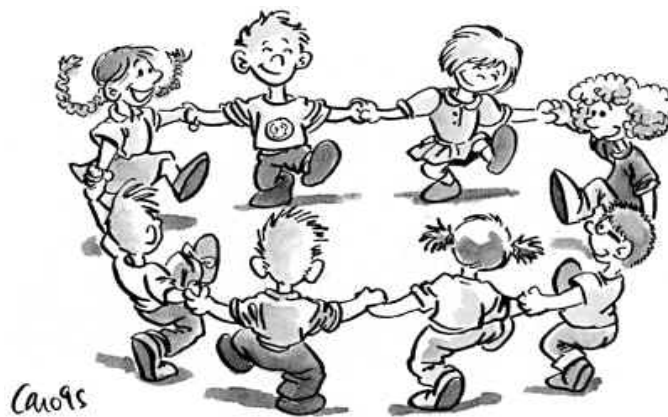


PROJET PEDAGOGIQUE

ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS SANS HEBERGEMENT DE CHANTRAINE



Organisateur :

Mairie de Chantraine

Lieu :

Maison Charles Grandemange

43 bis rue Jules Ferry

88000 CHANTRAINE

Jours et heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi : de 8h45 à 17h30

Accueil du matin : de 7h30 à 8h45

Accueil du soir : de 17h30 à 18h30

Public accueilli :

L'accueil collectif de mineurs sans hébergement accueille des enfants de 5 à 13 ans et de 5 à 15 ans pour les vacances d'été (juillet et août)

INTRODUCTION

L'accueil de loisirs sans hébergement est une structure qui répond à des besoins pour les parents : besoin de garde, besoin de sécurité pour leurs enfants mais aussi et surtout à des besoins d'éducation, d'apprentissage de la vie quotidienne et de loisirs collectifs. Il doit prendre en compte l'enfant en tant qu'individu à part entière qui peut exprimer ses envies, ses choix et les partager avec les autres.

L'enfant est, pour toute l'équipe, au centre de nos préoccupations. Nous devons l'aider à se construire et l'amener à devenir auteur mais aussi et surtout acteur de ses vacances.

Ainsi l'équipe d'encadrement mettra tout en œuvre pour que l'enfant passe des vacances les plus agréables possibles.

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs sans hébergement constitue une réflexion collective qui définit des objectifs éducatifs et les moyens que nous mettrons en œuvre pour les atteindre durant le séjour.

➤ **Les enfants deviennent plus autonomes, responsables**

L'animateur AIDE et SUPERVISE, mais ne fait pas à la place de l'enfant

1) L'enfant organise librement ses temps libres

- **Les espaces sont variés** : coin lecture, jeux de société, dessin, peinture, salle de sport...
- **Du matériel est à la disposition des enfants** : jeux de société, livres, ballons, crayons, papier...
- Les adultes peuvent **aider les enfants à organiser leur temps libre** sans les contraindre.

2) L'enfant prend en charge certaines tâches de la vie quotidienne

- Après les activités, **les enfants participent au rangement et au nettoyage.**
- A la fin des repas, **les enfants par table prennent en charge** le nettoyage de leur table (desservir, passer l'éponge...).
- Les enfants **participent aux petites tâches de tous les jours** : distribution du goûter, remplissage des pichets...
- Une sensibilisation est faite autant que possible afin de faire accepter ces tâches comme un **rituel indispensable dans la vie collective.**
- En camping, les enfants choisissent leur emplacement et montent leurs tentes. Ils s'organisent pour la préparation des 2 repas (dîner et petit-déjeuner). Les enfants prennent en charge les tâches quotidiennes : vaisselle, rangement du matériel, nettoyage du camp...

➤ La sécurité physique, morale et affective des enfants est assurée

1) Les enfants ont des repères rassurants

- Les animateurs n'ont pas un langage, une tenue ou une attitude déplacée.
- Chaque enfant a un groupe de référence (suivant les effectifs).
- Les jeux et activités humiliantes sont refusés.

2) Les enfants ne sont jamais en danger

- Les règles de sécurité ne sont pas négociables.
- Les animateurs respectent la **réglementation en vigueur** concernant les activités pratiquées au centre.
- Les activités sont **adaptées** à l'âge et aux capacités des enfants.
- Aucun enfant n'est laissé sans surveillance. Les animateurs se doivent de vérifier régulièrement (surtout en cas de sortie) **l'effectif de son groupe**.
- Les enfants ne quittent pas seuls l'enceinte du centre.

➤ Le rythme et la personnalité de chaque enfant sont respectés

L'individu est respecté dans la collectivité

1) Le rythme de chacun est respecté

- Les repas sont des temps calmes, les enfants **mangent à leur rythme**. On ne force pas un enfant à finir son assiette à condition de l'avoir servi en fonction de ce qu'il souhaite. On encourage les enfants à goûter de chaque plat.
- L'accueil du matin est échelonné.

- Les enfants ne sont pas toujours en activité. Les enfants disposent de temps libres qu'ils organisent librement avant les temps d'activités.

2) La parole des enfants est prise en compte

- Les animateurs répondent aux enfants. **Un respect réciproque est indispensable.**
- La **discussion informelle** avec les enfants doit se faire naturellement.
- Des bilans sont faits avec les enfants quotidiennement avec les réunions de fin de journée.
- Les enfants font des suggestions d'activités aux animateurs (réunions de fin de journée).

➤ En collectivité, chaque enfant s'engage, s'épanouit

Le Centre de Loisirs lui permet de s'ouvrir

1) Le respect et la confiance sont favorisés

- Des jeux d'équipe sont organisés pour favoriser la **coopération**.
- Les attitudes **d'entre aide** sont encouragées.
- La compétition systématique n'est pas encouragée.
- Les bagarres, les injures, remarques blessantes sont **refusées**.
- Lorsqu'un incident survient, l'animateur dialogue avec les enfants concernés et prend le temps d'expliquer et de rappeler les règles.

2) Les enfants respectent les règles du centre

- Les **règles de vie** sont clairement **expliquées** au début du centre.

3) Le Centre de Loisirs provoque l'ouverture

- Les animateurs, selon leurs compétences, vont tenter d'ouvrir les activités vers les domaines du théâtre, de la musique, de la danse... et tout ce qui est **créatif** et **artistique**.

➤ Les enfants découvrent et respectent l'environnement.

Tout en abordant des notions d'écocitoyenneté

1) Les enfants découvrent le milieu naturel

- L'environnement et la nature servent de **support pédagogique** à certaines activités.
- Chaque groupe d'enfants pratique régulièrement un grand jeu, une activité en forêt, un camping...
- Des activités **ludiques de découverte** de l'environnement sont organisées. Les projets autour de ce thème sont souhaités.

2) Au cours des activités, la nature est respectée.

- Par des discussions et des échanges, les animateurs sensibilisent les enfants au respect de l'environnement.
- A l'issue de chaque activité et en particulier en camping, les lieux sont nettoyés.
- Lors des activités, les animateurs sensibilisent les enfants au gaspillage et au recyclage (papier...)
- La propreté et le respect de la faune et la flore (des insectes aux arbres...) passent par l'explication et la discussion.

➤ Les enfants se font plaisir

Le Centre de Loisirs est un lieu de vacances

1) Les activités sont variées.

- Les animateurs travaillent en équipe, profitant des compétences de chacun.
- Chaque animateur doit être capable de proposer plusieurs types d'activités, de projets.
- Les animateurs font appel à leur créativité pour préparer des activités originales.
- Des intervenants qualifiés peuvent intervenir durant le séjour.

2) Les activités sont adaptées aux besoins et aux envies des enfants

- Les animateurs sont à **l'écoute** des propositions et des envies des enfants.
- Les animateurs tiennent compte des **propositions** des enfants lorsqu'ils conçoivent les activités, les enfants peuvent tout à fait être impliqués dans la programmation.
- Les activités (sportives, ludiques, artistiques...) sont **équilibrées** pour que chaque enfant s'exprime, se dépasse, découvre d'autres champs d'action, en fonction de ses besoins.
- Les activités réalisées sont adaptées à l'âge, aux capacités physique et intellectuelle des enfants.

3) Les activités ne sont pas du remplissage.

- Les activités ont du sens : le travail en projet peut être un excellent outil pour réaliser cet objectif. Chaque animateur doit à tout moment **savoir quels sont les objectifs pédagogiques** de ses activités et de son comportement.
- La **notion de plaisir** de s'amuser, jouer, réaliser... reste toujours en toile de fond.
- Un planning précis et concerté est établi à chaque réunion.

L'ANIMATEUR

S'occuper des enfants est un engagement très important et empreint de responsabilités qui témoigne de la confiance que l'on vous accorde (élus, équipe de direction, parents...)

Son rôle

Être à l'écoute, disponible et compréhensif envers les enfants

Encadrer les enfants autour d'activités multiples

Accepter le refus : solliciter sans forcer

Faire partie de l'équipe d'animation, c'est à dire :

Participer de façon active aux réunions, échanger des idées

Discuter, élaborer des projets avec les autres animateurs

Donner son avis sur l'organisation des journées

Faire part d'éventuels problèmes rencontrés que ce soit avec les enfants, les animateurs ou bien les parents.

Ses obligations

Vie sur le centre

Respecter les enfants, leurs parents et tout le personnel du centre

Respecter les horaires

Porter une tenue vestimentaire adaptée

Interdiction de fumer dans les locaux

Interdiction de consommer de l'alcool ou des produits stupéfiants sur le lieu de travail

Pendant les activités

Avoir préparé son activité par avance

Participer aux diverses sorties du centre

Les enfants ne doivent jamais être laissés sans surveillance

JOURNEE TYPE

☞ Accueil ☜

7 h 30 / 8 h 45

☞ Mise en train ☜

9 h 00 / 9 h 30

☞ Début des activités + goûter ☜

9 h 30 / 12 h 00

☞ Repas ☜

12 h 00 / 13 h 30

☞ Temps libres ☜

13 h 30 / 14 h 15

☞ Activités + goûter ☜

14 h 15 / 17 h 00

☞ Réunion avec les enfants ☜

17 h 00 / 17 h 15

☞ Garderie ☜

17 h 30 / 18 h 30

Cette journée type et ces horaires restent purement indicatifs.

